La Pemagazine e

MARS 2017 • GRATUIT Les 23 avril et 7 mai, **VOTEZ!**

LE CHAMPION DE JUDO JEAN-PAUL COCHE

L'enthousiasme à la ceinture



ean-Paul Coche est une légende du judo français. Quel autre super-Iatif employer, lorsqu'on évoque le parcours, la carrière et le palmarès d'un homme qui consacre sa vie au service du judo depuis près de 60 ans ? Né à Nice en 1947, Aubagnais depuis 1978, il a commencé dès l'âge de 12 ans à fouler les tatamis au sein de la section judo de l'Olympique de Marseille, "à l'époque, au stade de l'Huveaune", précise-t-il. Et rapidement, les médailles de s'enfiler autour de son cou à un rythme effréné : champion de Provence en catégorie poids moyen (moins de 80 kg) et toutes catégories en 1967, il devient champion de France l'année suivante toute catégories - il sera champion de France des poids moyens en tout quatre fois et champion d'Europe par équipes. En 1972, lors des Jeux Olympiques de Munich – date à laquelle le judo fut pour la première fois discipline olym-

pique – il obtient la médaille de bronze, devenant le premier judoka français médaillé olympique de l'histoire. Il sera trois fois champion d'Europe dans cette décennie, et en 1975, en Autriche, il devient vice-champion du monde...

Titulaire d'un palmarès aussi prestigieux - ce qui précède est loin d'être exhaustif -, désigné "Gloire du Sport" en 2011, Jean-Paul Coche n'en est pas pour autant "blasé". Depuis 1976. date à laquelle il a arrêté sa carrière de compétiteur, il n'a cessé de transmettre sa passion et sa culture de l'art martial, comme cadre technique d'Etat au sein de la Fédération Française de Judo, jusqu'à sa retraite. "J'ai créé le premier centre de Sport Etude à Marseille dans cette spécialité, explique-t-il. Après avoir mis fin à ma carrière, mon nouveau rôle d'entraîneur me concernait tout autant que si c'était moi qui disputait les compétitions".

Rien d'étonnant à ce que sa passion ne l'ait amené à rejoindre le GHBC Judo, structure associative regroupant les dojos de Gémenos, Aubagne-Le Charrel, Roquevaire, Auriol, Cassis, La Penne sur Huveaune et Cuges-les-Pins. "Le GHBC. c'est un nouveau challenge pour moi, confie Jean-Paul Coche. Ils sont tous motivés. D'ailleurs, on a les meilleurs résultats en sections minime et cadet des Bouches-du-Rhône. Ça n'est pas uniquement grâce à moi, c'est le travail du groupement. Ils sont tous déjà très bien formés ; moi, je leur apporte mon expérience, et cela leur fait gagner du temps".

Le 24 février dernier, la Fédération a annoncé que le sportif, aux côtés de Serge Feist, Patrick Vial et Guy Dupuis, intègrerait le cercle très fermé des judokas français arborant la ceinture rouge des 9e dan : à ce jour, seuls dix judokas en France sont ou ont été titulaires de ce grade. La remise officielle se déroulera en janvier prochain, lors du Kagami Biraki 2018, qui marque la célébration de la nouvelle année dans la culture kodokan. Une distinction que Jean-Paul Coche accueille avec humilité : "Je pratique le judo depuis presque 60 ans, et le temps a passé d'une manière incroyable! Depuis toutes ces années, je me suis toujours intéressé à l'esprit japonais du judo, inséparable du Bushido, la voie du samouraï. Le judo existe par le code moral qu'il véhicule, la politesse, le courage, la sincérité, l'honneur, la modestie, le respect, le contrôle de soi, l'amitié... Je me demande encore aujourd'hui si j'ai suffisamment porté ces valeurs durant ma carrière. Le judo est une discipline aussi mentale que physique. C'est ce que j'essaie de transmettre aujourd'hui au sein du GHBC. Et quand un enfant est pris en Sport étude, je suis pleinement heureux", conclue-t-il, avec cet enthousiasme qu'il porte toujours intact à la ceinture - bientôt



■ Page 2
Jean-Paul Coche



■ Pages 4/5/6 Actualité



■ Page 7
Services municipaux



■ Pages 8/9
Dossier
Transfert de la compétence voirie



■ Page 10
Vie associative



■ Page 11 Culture



■ Page 12 Mémoire d'ici



■ Page 13 Vie économique



■ Page 14 Ça s'est passé à La Penne

Directeur de la publication : Pierre Mingaud • Rédaction, Crédit photos : Ville de La Penne sur Huveaune : communication@mairie-lapennesurhuveaune.fr • Maquette : Plume Graphique • Imprimerie : Imprimerie CCI • Ce numéro a été tiré à 3 300 exemplaires • La Penne sur Huveaune Magazine • Hôtel de Ville, Place Jean Jaurès - 14, Boulevard de la Gare 13713 La Penne-sur-Huveaune Cedex • Tél. : 04 91 88 44 00 www.ville-lapennesurhuveaune.fr



Les 23 avril et 7 mai, votez!

Mes chers concitoyens,

Vous serez appelés dans un mois à vous prononcer sur la personne qui conduira notre pays durant les cinq prochaines années. C'est une année décisive pour la France.

En tant que maire de notre village, j'ai pu apprécier votre participation citoyenne dans de nombreuses occasions. Vous témoignez régulièrement de votre sens civique, et je ne peux que vous encourager une fois de plus, à vous rendre aux urnes à cette heure déterminante, à faire votre devoir de citoyen responsable.

Toutefois, je peux deviner que dans notre commune, comme aux quatre coins du pays, certains d'entre vous se sentent oubliés par les gouvernements qui se sont succédé durant ces dernières années. Partout en France, l'explosion du chômage, de la précarité, les difficultés croissantes pour se loger dignement et se soigner, font que le désir de vivre décemment par son travail devient une réalité de moins en moins accessible pour une part grandissante de la population. Je peux comprendre ce sentiment d'abandon pouvant générer un dégoût vis-à-vis des dirigeants nationaux : mais je veux dire à celles et ceux qui ont sombré dans le fatalisme, que l'abstention ou le vote blanc ne sont pas la solution.

Mon devoir de Maire, il va sans dire, est de ne pas chercher à influencer votre vote : mais je me dois néanmoins de vous encourager à lire chaque programme, à étudier l'ensemble des propositions portées par les différents candidats à l'élection présidentielle, afin qu'en toute liberté et en toute conscience, vous manifestiez votre choix par votre vote. Et je vous demande de faire de même à l'égard d'un voisin, d'un proche, d'un membre de votre famille encore réticent, à le faire.

A quelques semaines des échéances, une immense partie des Françaises et des Français ne sait toujours pas si elle va voter, ni pour quel candidat. Alors, je vous en conjure, n'entrez pas dans le camp de l'abstention : c'est la pauvre terre des oubliés.

> Votre Maire, Pierre Mingaud.

TRAVAUX





Par ailleurs, les travaux de rénovation des anciens locaux occupés par la Police Nationale sont désormais achevés. Ils abriteront très prochainement le service de la Police Municipale, et disposeront d'une banque d'accueil, d'un accès pour les personnes à mobilité réduite, de bureaux spacieux... Ce nouvel équipement qui offrira par conséquent à nos agents de meilleures conditions de travail, concourra naturellement à améliorer la qualité de service en direction de la population.

CINÉMA

Pour les besoins du projet de programme de logements lancé sur les parcelles situées à proximité du bâtiment de la MASC, le cinéma Jean-Renoir, devra être détruit, pour être reconstruit par le promoteur en charge de l'opération. Néanmoins, la Municipalité a décidé, pendant la durée des travaux, de continuer cette activité, même si, durant cette période transitoire, la programmation sera évidemment moins fréquente. Notre cinéma municipal a donc fermé ses portes au public, dans ses locaux actuels. Les projections ont lieu désormais le mercredi, en notre salle de l'Espace de l'Huveaune, à 16h30 et 19h. ■

D'impressionnants travaux d'abattage d'arbres ont été réalisés au début de l'année sur le bas du boulevard du Béal. au niveau du centre aéré. Cette vingtaine de peupliers a été abattue par mesure de prévention, car menacant de tomber et créant des désordres sur les trottoirs. D'ici l'automne prochain, un nouveau programme de plantation d'arbres sera réalisé, afin de remplacer ces peupliers abattus par une variété de chênes. Ce sont également quatorze peupliers qui ont été abattus sur la ZAC des Cigales, au niveau des allées Roger-Péhaut et des Catarinettes. De même, une mise en sécurité du parc du Vallon du Roy a imposé d'abattre des arbres devenus cassants.



ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Les personnes désireuses de donner procuration pour les prochaines élections, peuvent dès à présent en effectuer la démarche, en se rendant au commissariat de Police, munies d'une pièce d'identité en cours de validité, et en spécifiant les nom, prénom, date de naissance et adresse de la personne destinataire de la procuration. Rappelons que la personne qui donne procuration et la personne qui votera à sa place doivent être inscrites sur les listes électorales de la même commune, mais pas forcément être électrices du même bureau de vote. Par ailleurs, suite à une refonte générale des cartes électorales, les électeurs recevront leur nouvelle carte durant la première quinzaine du mois d'avril.

Rappelons que l'élection présidentielle se déroulera les 23 avril et 7 mai prochain, les élections législatives, les 11 et 18 juin. ■

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 8 mars, les demandes de carte nationales d'identité ne pourront plus être traitées en Mairie de La Penne. Seules les 31 mairies du département équipées d'un dispositif de recueil seront habilitées à traiter ces demandes : dans les environs de La Penne, les mairies d'Aubagne, la Ciotat, Auriol, les bureaux municipaux de proximité de Saint-Marcel, Saint-Julien, Saint-Barnabé.

Toujours à compter du 8 mars, une pré-demande de carte nationale d'identité doit être effectuée en ligne, en se rendant sur le site : https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire

Un numéro de pré-demande est attribué au terme de la procédure et qui sera demandé lors du passage en mairie équipée d'un dispositif de recueil. Les cartes d'identité seront à retirer dans la mairie où la demande a été déposée. ■



L'ensemble des informations est disponible sur le site de la Préfecture : http://www.bouches-du-rhone.pref.gouv.fr/

MÉTROPOLE

La phase de concertation du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Métropole Aix-Marseille-Provence a démarré au mois de décembre dernier. Le SCOT est un document de planification urbaine, qui oriente à une échelle intercommunale, l'organisation et la vocation générale des espaces. Aujourd'hui, cinq SCOT existent sur le territoire métropolitain, exécutoires jusqu'à l'approbation du SCOT de la Métropole, prévu pour la fin de l'année 2022, après la tenue de l'enquête publique. Dès à présent, le public peut se rendre en Mairie - aux heures habituelles d'ouverture - afin de consulter le premier document édité par la Métropole, et de noter d'éventuelles observations sur le registre mis à sa disposition.

CROIX ROUGE

L'écrivain public mis à disposition par la Croix Rouge d'Aubagne tient désormais ses permanences en Mairie, chaque lundi de 9h à 11h. Un écrivain public accueille et aide les personnes qui le nécessitent, à rédiger ou remplir des documents administratifs, un courrier personnel, les dirige vers les services compétents.

Téléphone (uniquement le lundi aux heures de permanence) : 06 22 97 55 24.

SINISTRES

La Municipalité souhaite solliciter de la part de la Préfecture la prise d'un arrêté de catastrophe naturelle, relatif aux "mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols". Si des personnes ont constaté l'apparition de fissures sur leurs façades, elles sont priées de bien vouloir le signaler en Mairie. Rappelons qu'après réception par la Préfecture de la demande de la Municipalité, la prise d'un arrêté de catastrophe naturelle est soumise à la validation par le ministère de l'Intérieur.

EMPLOI ET FORMATION



La Boussole (rue des Sœurs Gastine à Aubagne) est un lieu dédié à l'emploi, la formation et l'insertion. Il réunit une diversité de professionnels et de structures pour répondre aux questions du public dans ces domaines. La Boussole propose entre autres l'organisation de différentes manifestations (semaine Métiers, journées thématiques...), un fond documentaire, des ateliers pédagogiques individualisés... Nouveauté, un minibus itinérant, le "bus pour l'emploi", parcourt les communes du territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile à la rencontre des habitants. L'équipe de la Boussole et ses partenaires (Pôle Emploi Aubagne-la Ciotat, Mission Locale) seront présents à La Penne le jeudi 30 mars prochain, de 9h à 12h, place Jean-Pellegrin.



UN PENSIONNAIRE DU BOCAGE DÉCORÉ

Samedi 18 février dernier, Monsieur Maurice Foulet, résident de la maison de retraite médicalisée du Bocage, s'est vu décerner l'insigne de chevalier de la Légion d'Honneur par le général Bruno Le Flem. Maurice Foulet, né en 1924, a rejoint en 1943 les forces de la 2e Division Blindée du général Leclerc en Algérie, et participa à la libération de Paris et Strasbourg de l'été à l'automne 1944. Entouré de sa famille, il s'est vu remettre la médaille de la Ville par la première adjointe au Maire. Christine Capdeville.

VOITURES ANCIENNES



Dimanche 30 avril, de 9 heures à 12 heures, le parking de l'Espace de l'Huveaune abritera un rassemblement de voitures anciennes et de collection. Organisée par l'association "Agir au Cœur de La Penne" en partenariat avec la Municipalité, une centaine de voitures, datant des années 1930 aux années 1980 sera exposée pour le plaisir du public. Six stands de produits divers pour les véhicules - entretien, sellerie - et un stand de pièces détachées pour vieux modèles complèteront cette exposition. Alors, pour les amateurs de chromes rutilants et de vrombissements vintage, rendez-vous le 30 avril prochain. Entrée gratuite, buvette et restauration sur place.

FORÊT COMMUNALE

Des travaux d'abattage et de débroussaillement sont actuellement réalisés sur 2,5 hectares de forêt communale sur le secteur de la Candolle, au-dessus de la citerne aérienne du plateau. Cette opération est financée par le Conseil de Territoire et le Conseil Départemental. La désignation des arbres à couper est réalisée par l'ONF, et vise à diminuer le nombre de pins en trop forte densité au profit des plus beaux suiets et des feuillus (chênes, arbousiers, etc...). Ces travaux répondent également aux objectifs de Défense de la Forêt Contre les Incendies (DFCI).

Le bois sera laissé sur place et il est possible aux habitants de la commune d'en ramasser gratuitement, à partir du 15 avril, à l'aide de leur véhicule (adapté pour accéder à des zones difficiles d'accès). Une demande d'autorisation à retirer en mairie est obligatoire, ainsi que des équipements de sécurité adéquats en cas d'utilisation d'une tronconneuse.

L'accès aux massifs étant réglementé du 1er juin au 30 septembre, il est interdit de ramasser du bois durant cette période.

CONNAISSEZ-VOUS MAURIN OLLÈS?

Il a fait l'obiet de la rubrique "Gens d'ici" du numéro du mois de novembre dernier. Mais une éternité a passé depuis : Maurin Ollès, qui a grandi à La Penne, a changé de catégorie et de notoriété pour ce qui concerne les journaux qui s'attardent désormais sur le jeune comédien. C'était en effet au tour du prestigieux magazine Télérama, dans son numéro du 22 février dernier, de revenir sur les performances de Maurin au théâtre. 'Saisissant quand il incarne avec une générosité naturelle un jeune homme de 20 ans interviewé, au mitan des années 70, par le philosophe Michel Foucault", voilà comment la journaliste Emmanuelle Bouchez, dans les pages de la revue culturelle qu'on ne présente plus, qualifie le comédien qui joue au côté de Pierre Maillet, dans la pièce "Letzlove, portrait(s) Foucault". Ça méritait d'être souligné!□

Lundi 3 avril prochain, à 18 heures, l'Espace de l'Huveaune accueille une soirée ciné-débat sur le thème "Nutrition-cancer. Quels liens ? Quelle prévention ?". Cette soirée, organisée en partenariat entre la Ville, la CMCAS Marseille, ARCADES (Dépistage des cancers dans les Bouchesdu-Rhône), et la CAMIEG PACA (Caisse d'assurance maladie des industries électriques et gazières), commencera par la projection du film "Médecin de campagne", réalisé par Thomas Lilti, avec François Cluzet et Marianne Denicourt. A l'issue de la projection, le docteur Rinaldi et Madame Le Cozannet d'ARCADES, apporteront des informations sur le lien pouvant exister entre nutrition et cancers, sur l'importance du dépistage du cancer colorectal, et répondront naturellement aux questions du public.

Entrée gratuite, inscription obligatoire au 06 47 15 88 51, ou par E-mail: paca prevention@camieg.org

NOUVELLE MAISON DE OUARTIER

Au service de tous les projets



Les jeunes Pennois en visite le 15 février dernier chez Jardilien

a nouvelle maison de quartier, située à côté de la crèche, et qui a ouvert ses portes à la fin de l'année dernière, constitue désormais un outil supplémentaire et performant au service des actions engagées par la velle maison de quartier, qui constitue Municipalité en direction de la jeunesse. Du lundi au vendredi, en fin d'après-midi, nos jeunes Pennois ont la possibilité de s'adonner à des loisirs variés, au sein d'un équipement parfaitement adapté. "Avec nos animateurs. sont des jeux collectifs, de société, la diffusion de films, de reportages sur des thèmes programmés qu'on peut proposer aujourd'hui dans ce nouveau cadre, confie Djamel Dahmani, le responsable du service Jeunesse. Nous orcomme des retransmissions d'évènements sportifs pour les 18-25 ans. mais également des actions plus "originales", comme des ateliers cuisine, sans oublier bien sûr, l'aide à l'organi-

Ces nouveaux locaux, dotés d'équipements informatiques et vidéo, ont également été étudiés afin d'être facilement modulables selon les besoins : après un tournoi de ping pong, quelques minutes suffisent à aménager un espace de réunion, une séance

entre 8 et 15 ans".

salle de gymnastique... Ainsi, lors de l'exercice de simulation d'une crue de l'Huveaune, le 6 décembre dernier, le déclenchement du Plan Communal de Sauvegarde s'est opéré depuis la noule poste de commandement central en cas de risque majeur.

"Nous avons la chance de disposer d'un espace extérieur qui nous sera très utile pour un proiet aui nous tient très à cœur cette année, axé autour de Skander, Lucie, Sylvain, Christophe, ce la nutrition, poursuit Djamel Dahmani. Comme à chaque fois que nous travaillons à une nouvelle thématique en direction de notre public, nous avons sollicité l'Espace Santé Jeunes d'Aubagne. Mais c'est un projet engagé en partenariat avec d'autres services muganisons également des soirées, nicipaux, comme la Médiathèque, les Services Techniques, les Espaces Verts, la Cuisine Centrale", Après avoir rendu visite aux membres de l'association Jardilien (1), la seconde étape consistera prochainement en la fabrisation des devoirs pour les plus jeunes, cation d'un potager dans le jardin de la nouvelle maison de quartier. Pour le public des 11-15 ans visé par ce projet, accompagné par Skander Ben Mansour, l'objectif général est de sensibiliser les jeunes à tous les enjeux liés à l'alimentation : enjeux individuels d'une part, par l'intérêt d'une alimentation équilibrée, de connaître les vertus de cinéma, une vidéo-conférence, une des légumes et d'apprendre à les faire

pousser... D'autre part, la compréhension d'une consommation locale, issue de l'agriculture biologique ou raisonnée, le travail en groupe et le lien social qu'il génère, s'accomplir en tant que jeune citoyen face à la question environnementale, constituent des enjeux collectifs d'importance.

"Ce projet doit s'étaler jusqu'aux portes de l'été, explique le responsable du service. Nous comptons faire intervenir un professionnel de la nutrition sur l'équilibre alimentaire, un chef ou un apprenti cuisinier, jusqu'à l'organisation d'un évènement festif, au cours duquel les familles seraient conviées, avec l'ensemble des partenaires qui ont participé au projet".

D'ici là, les fruits, les légumes et les aromates label "Maison de quartier" auront eu le temps de pousser...

(I) L'association aubagnaise Jardilien a pour but de développer des pratiques de solidarités à partir d'un jardin collectif. Elle met en œuvre un ensemble d'actions qui visent à renforcer les solidarités, la citoyenneté, la lutte contre les exclusions et la protection de l'environnement.





{7}

TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE VOIRIE À LA MÉTROPOLE

Une clarification nécessaire à l'horizon 2020



réée le 1^{er} janvier 2016, la Métropole Aix-Marseille-Provence englobe 92 communes réparties sur les territoires de six anciennes intercommunalités – dont le Pays d'Aubagne et de l'Etoile - désormais "Conseils de territoires". Le calendrier prévoit qu'entre 2016 et 2020, à l'exception des compétences exclusivement réservées au conseil de la Métropole, toutes les autres compétences intercommunales de la métropole seront déléguées aux conseils de territoire. C'est ainsi le cas pour la collecte des déchets, compétence métropolitaine mais exercée par le Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de

Un autre échéancier fixe pour le 1^{er} jan- Bouches-du-Rhône, précise Pierre Min-

vier 2018 au plus tard, le transfert à la Métropole de l'ensemble des compétences dites "obligatoires", mais jusqu'à présent exercées par les communes.

La compétence voirie, toujours communale sur le territoire de La Penne, fait partie de cet ensemble. Néanmoins, la commission des Lois de l'Assemblée Nationale a adopté plusieurs amendements concernant la métropole Aix-Marseille Provence, dont celui visant à reporter en 2020 le transfert de la compétence voirie des communes vers la Métropole. "C'est un résultat qui n'aurait pas été obtenu sans la pugnacité de l'Union des Maires des Bouches-du-Rhône précise Pierre Min-

gaud. Le délai initialement imparti était trop court pour régler une question complexe".

En 2020, les voies communales, faisant partie du domaine public, seront donc transférées intégralement. Il en va de même du personnel de la voirie, des moyens matériels et des charges associées. Se pose le problème des voies privées ouvertes à la circulation publique, n'entrant pas dans la nomenclature de la voirie communale. Sur les 25 kilomètres de voies que compte la commune, ces dernières s'étirent sur 10 kilomètres, soient 40% de l'ensemble de la voirie. L'histoire de la Commune, ainsi que sa topographie, ont amené les services communaux, à nettoyer ces rues ou le Maire, par ses pouvoirs de police, à ordonner la réalisation de travaux à la charge des propriétaires afin d'assurer la sécurité de la circulation sur ces voies.

Le fait que la complexité de cette situation ne soit pas une exclusivité pennoise - loin s'en faut - n'occulte évidemment pas la nécessité de s'atteler à ce dossier, pour aboutir à une clarification d'ici 2020. Afin que les voies privées ouvertes à la circulation publique puissent être englobées dans le transfert de la compétence à la Métropole, elles doivent obligatoirement être reclassées au sein de la voirie communale en tant que voie communale (domaine public). Dans le cas contraire, leur entretien ne sera pas assuré par les services métropolitains, mais serait à la charge des propriétaires. "Cela peut s'opérer de diverses facons, explique Pierre Mingaud. On peut envisager un reclassement à l'amiable avec les copropriétaires de telle ou telle voie. ou les syndics de copropriété. Mais cela impose de les retrouver tous, quand on pense que ces règlements datent parfois d'il y a cinquante ans. Ils peuvent potentiellement être caducs".



La "voirie" ne se limite pas aux chaussées et trottoirs mais intègre aussi ses dépendances afférentes. Ces dépendances sont l'ensemble des aménagements et des réalisations contigus aux voies de circulation : l'éclairage public, les feux tricolores, les panneaux de signalisation, les alignements d'arbres, les espaces publics d'accompagnement (places et parvis), les aménagements paysagers le long des routes (jardinières, fleurissements et plantations marquant les entrées de ville ou agrémentant les ronds-points...). Ce sont par conséquent tous ces élé ments qui sont regroupés au sein de la compétence "voirie", et seront

Plus simplement, le Conseil municipal peut également délibérer en faveur de l'ouverture d'une enquête publique relative au classement/déclassement de voirie communale. Après la tenue de cette enquête et la présentation du commissaire enquêteur, le Conseil municipal doit à nouveau délibérer afin d'aboutir à une modification du tableau de classement de notre voirie.

transférés à la Métropole à l'horizon

2020...

"Un groupe de travail a été formé au sein de la Métropole, composé des maires et des techniciens, et une réflexion commune a été engagée dans le cadre du Conseil de Territoire, conclue Pierre Mingaud. Car cette problématique touche naturellement, avec des situations diverses, nombre de communes. Le report à 2020 du transfert de la compétence voirie nous permet de travailler avec sérénité. Nous organiserons prochainement des réunions publiques dans les différents quartiers de La Penne, afin d'expliquer et débattre sur ce dossier. Car sur cette question aussi, nous devons privilégier la concertation la plus large possible".





{8}



RADIO DIVA FM

Une radio familiale de proximité



eu de gens le savent, mais la commune abrite depuis de nombreuses années une station de radio. "Radio Diva" émet depuis ses locaux sis sur le boulevard Voltaire, et diffuse, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, des émissions variées, composées de chansons françaises et étrangères, et des émissions à thème, majoritairement axées autour de la chanson.

"Sur 101.8, c'est la radio de tous les noncer leurs spectacles. Marseillais, nous dit non sans fierté Micheline Clément, qui aujourd'hui navigue sur les ondes aux côtés de sa fille et de sa petite-fille. J'ai commencé avec mon mari, qui venait d'Italie et travaillait dans les night-clubs, les discothèques. Des animateurs de radio sont venus le chanteurs, et puis on a monté notre radio à deux, la radio italienne de Marseille, en langue italienne et avec des chansons italiennes!"

Bien des années plus tard, *Diva Fm* a considérablement diversifié sa programmation. Et la liste est longue, entre les émissions à thème - corse, espagnole, italienne, musette, zouk... - les dédicaces en direct, les actualités sportives, la météo, les rétrospectives sur des

grands chanteurs comme Luis Mariano, Jean Ferrat, Daniel Balavoine, Charles Aznavour... Mais la radio organise également pour ses auditeurs des spectacles, des voyages et des croisières. Nouveauté pour 2017, une nouvelle émission culturelle hebdomadaire destinée à promouvoir de jeunes artistes chanteurs, musiciens, humoristes... - qui pourront s'exprimer à l'antenne et an-

Mais si la station propose une grille de programme très diverse, ses animatrices et animateurs n'oublient pas pour autant le rôle de proximité que joue cette radio depuis sa création. Comme l'explique Paule Bozzi, animatrice au sein de l'équipe, "Nos auditeurs sont fitrouver pour les aider à trouver des dèles. Pour certains d'entre eux qui vivent seuls, nous sommes une compagnie régulière, et ils nous le disent. Le soir de Noël, nous diffusons des chansons à partir de minuit". Sur toute l'agglomération marseillaise jusqu'aux premiers contreforts de la Côte Bleue, de nombreux auditeurs ont ainsi l'habitude d'être accompagnés dans leur vie par Diva FM, la "radio de tous les Marseillais". "Une auditrice s'est un jour cassé la jambe chez elle, se rappelle

Paule. Grâce à la radio, les secours ont pu intervenir rapidement".

Prédominance de l'ère numérique oblige, la radio est également diffusée sur internet. "On nous appelle de la Belgique, du Canada, conclut Micheline. C'est une radio intergénérationnelle". Des Antilles à la Corse, de l'Espagne à l'Italie en passant par le musette, chacun trouvera son compte, devant son poste, son ordinateur ou son smartphone, avec DIVA FM!

Contact: DIVA FM 101.8 04 91 44 00 43 contact@divafm.fr

Radio en ligne: www.diva-fm.fr





SON CULTURELLE

28 mars, 20h32 Spectacle interactif Renseignements/réservations : service Culturel - 04 91 24 70 42 spectacle@mairie-lapennesurhuveaune.fr

JE CLIQUE DONC JE SUIS

Mardi 28 mars prochain, notre salle de spectacle accueille un spectacle interactif produit par la compagnie Le Phalène, "Je clique donc je suis".

Les téléphones des spectateurs sont les supports des effets magiques de ce spectacle : ils vibrent, sonnent, parlent et s'affirment pour dévoiler les pensées secrètes de leurs propriétaires, exposer les détails de leurs vies personnelles, révéler leurs codes secrets et faire des prédictions. Les intelligences artificielles s'imposent, prennent le pouvoir et défient le magicien. Le public perd ses repères : est-ce de la magie, de la technologie ou de la science-fiction?

Les spectateurs sont expressément priés de venir au spectacle munis de leurs téléphones et de les garder allumés. Au cours des expériences de mentalisme où ils sont utilisés, ces objets connectés révèlent beaucoup de choses sur le "meilleur des mondes" dans lequel nous vivons.

"Ce spectacle n'est pas comme les autres. C'est une réelle expérience interactive pour le public (...) Il est la réalité des possibilités de la technologie dans la société de consommation. C'est bluffant, terriblement, et intellectuellement vital" (Télérama, 24 octobre 2014).



Tarifs: normal: 17 €,

ESPACE de L'HUVEAUNE



réduit : 13 €.

SIX PIEDS SUR TERRE

Le vendredi 7 avril, c'est de l'humour, mais vraiment très noir qui attend le public, avec le spectacle "Six pieds sur terre", produit par le théâtre Pépite et le théâtre Varia. écrit et interprété par Jean-Luc Piraux.

On va tous mourir! Certains plus vite que d'autres. À 55 ans, un homme regarde le sablier de sa vie se vider. Statistiquement, il lui reste vingt ans à vivre. La mort ? C'est déjà demain! Et c'est du coup l'heure d'aller à l'essentiel. Que se passera-t-il le jour où la maladie nous aura transformés en pantins tragiques ? "Six pieds sur terre", c'est ça : une injonction, grave et hédoniste, tragique et drôle. Puisque nous aurons à en mourir, dépêchons-nous de vivre!

Tarifs: normal: 14 €, réduit : 10 €



Ces deux spectacles sont programmés en partenariat avec le Chainon Fédération des Nouveaux Territoires des Arts Vivants.



© photo : Karl Autrique

© photo: Nathaniel Baruch

{10}

CINESCAPE

60 minutes chrono!



Depuis ses écrans de contrôle, Florent peut donner des indices aux gamers

i vous êtes à la fois cinéphile et amateur de jeux d'énigmes, et si vous n'êtes pas trop claustrophobe, alors ruez-vous sur "Cinescape" ! Le jeune trentenaire Florent Attard Si d'autres Escape game existent autour vous y attend pour vous enfermer à double tour dans une pièce parsemée d'objets en apparence hétéroclites. Le but ? En sortir, tout simplement, en résolvant moult énigmes, en réussissant des missions variées, le tout en 60 minutes. Ce concept de jeu, appelé "escape game", nous vient du Japon, et du désir des jeunes Nippons de revivre de l'intérieur, en "live", les jeux vidéo dont ils étaient friands. "Dans les écoles, ils étaient enfermés dans les classes, avec des zombies autour d'eux, explique Florent. Ils devaient en sortir par la résolution d'énigmes".

Ouvert depuis le mois de septembre dernier, "Cinescape" offre l'occasion de passer une heure entre amis et de tester. non seulement son ingéniosité, mais également son esprit d'équipe. A l'heure où les jeux vidéo sur écran plat sont en passe d'être détrônés par les casques de réalité virtuelle, voilà l'apparition d'une tendance ludique plus "traditionnelle", mais tout aussi immersive, "J'ai toujours été passionné de jeux de société, confie le jeune gérant. Auparavant, j'étais commercial dans le secteur automobile, dans les boissons, mais j'en

dans le jeu, précise Florent. Tout ce qui est pensé en termes d'énigmes en est largement inspiré. Lorsque les joueurs sont enfermés dans la pièce, je les vois progresser sur mes écrans de contrôle, et je peux leur donner des indices pour les aider. Il n'y a pas d'épreuves physigues. En une heure, ils doivent montrer leur rapidité de réflexion, leur sens logique, mais également leur capacité à s'entraider et à coopérer. D'ailleurs, des entreprises réservent les salles pour développer, à travers ce jeu, leur esprit d'équipe".

Cinescape propose également la location d'un espace de réception de 30 m2 pour les CE, les anniversaires, avec boissons et ieux de société.

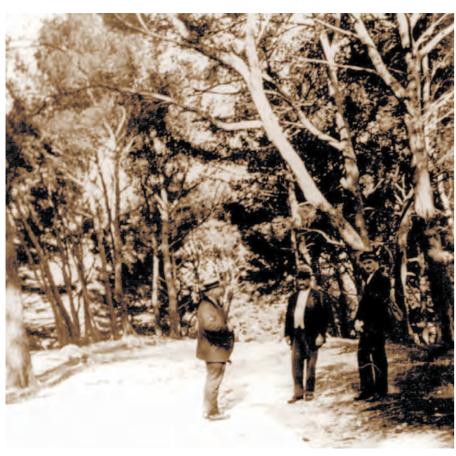
"Je suis en train d'aménager une troisième salle et, à terme, trois films seront proposés pour trois thématiques différentes, conclue Florent. Pour le prochain film autour duquel s'articulera le nouveau jeu, j'en ai proposé une dizaine aux internautes qui me suivent sur les réseaux sociaux, et je leur ai demandé de choisir. Leur choix s'est porté sur Le Cinquième Elément".

Cinescape, 20 chemin Noël-Robion. Contact: 06 51 54 51 30 contact@cinescapegame.fr



Ingéniosité et esprit d'équipe sont nécessaires pour vous échapper de la pièce

HISTOIRE DE NOTRE FORÊT PENNOISE



La forêt communale en 1911

a superficie de notre couvert forestier n'a cessé de fluctuer au cours des époques. Deux périodes peuvent être distinguées : avant et après l'arrivée de l'eau du canal de Provence en 1873 (l'eau du canal s'est arrêtée de couler en 1988); avant et après la Guerre de 1914-1918. Le bouleversement dû à ce conflit, qui a affecté toutes les campagnes françaises, n'a pas épargné notre commune.

Après 1873, l'exploitation de la forêt est allée en diminuant, diminution accélérée après la Première Guerre Mondiale. Avant 1873, la forêt pennoise était, comme toutes les autres forêts L'affouage - ramassage du bois par la

avoisinantes, exploitée par une partie de la population qui en vivait. De ce fait, le couvert forestier était réduit. De rares incendies étaient également responsables en partie de ce faible couvert forestier. Le cadastre de 1830 mentionne seulement 24 hectares de bois et de taillis. En 1914 la forêt couvrait 77 hectares constitués en presque totalité de chênes kermès et de pins. L'exploitation de chêne kermès était intensive pour alimenter les fours à pain, à chaux (plusieurs dans notre massif), à poterie. Les pins étaient même coupés pour favoriser le kermès.

population - était une pratique répandue dans nos campagnes, et cela jusqu'à la fin du XIXe siècle. Une petite industrie du charbon de bois est restée présente dans notre forêt jusqu'à la fin des années 1940. La coupe du chêne kermès favorisait le pâturage intensif des moutons relayé par les chèvres (Mauvais Jas - lou Mari jas - bergerie aujourd'hui en ruine). En 1830, 70 hectares étaient utilisés en pâturages. La chasse était utilisée comme complément alimentaire. En 1900, 78 permis de chasse étaient délivrés sur la commune. 146 en 1908. 142 en 1922 et aujourd'hui une cinquantaine de chasseurs fréquente de facon plus ou moins régulière notre forêt. Il reste encore une douzaine de postes où est pratiquée la chasse à la grive. La forêt était donc entretenue par la population, peu d'incendies étaient à déplorer, et ils étaient vite circonscrits, la forêt étant ouverte. La partie basse des terrasses étaient cultivée (pois chiche).

Avec l'arrivée de l'eau du canal en 1873, les terrasses sont progressivement abandonnées. Après la première guerre mondiale, les taillis gagnent du terrain avec la diminution des troupeaux d'ovins (abandon du Mauvais Jas). En 1931, la commune compte 126 hectares de bois et 36 hectares de landes, mais après le passage du terrible incendie du 2 aout 1943 qui a ravagé plus de 70 hectares, il ne reste plus en 1948, que 45 hectares de bois pour 117 hectares de landes. Notre forêt a failli disparaître, comment ne pas oublier l'incendie du 26 juillet 1978 qui a parcouru toute notre forêt d'Ouest en Est!

Aujourd'hui notre couvert forestier augmente mais il demeure fragile.

{12}

{13}

ai eu assez de parcourir les routes. En

2016, j'ai vu des reportages sur ce concept

de l'aire marseillaise, celui dirigé par Flo-

rent Attard a la particularité de proposer

de s'immerger dans l'univers de films cé-

lèbres. Actuellement, le public a le choix

de plonger dans les scénarios de "Die

Hard" ou "Inception". Désamorçage de

bombe dans le premier, labyrinthe et

jeux d'optique pour le second... "Les

clins d'œil aux deux films sont nombreux

de jeu, et j'ai décidé de me lancer".



Le marché aux antiquités et à la brocante



Présentation à la Médiathèque par Geneviève Donadini de son ouvrage Formation aux gestes techniques professionnels d'in-«Le procès Ranucci. Témoignage d'un juré d'Assises»



Une journée dans les écoles à la sauce US



Le repas des Anciens



tervention, dans le cadre de la convention de mutualisation des moyens de police municipale

Ça s'est passé à La Penne

Tribune d'expression politique



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon le modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l'expression des groupes politiques constitués au sein de l'assemblée com

Rassemblement solidaire pour l'avenir de La Penne sur Huveaune

Les pressions judiciaires qui se sont dernièrement accentuées autour de Marine Le Pen et de François Fillon ont révélé l'éclatante similitude qui peut exister entre les deux candidats sur leur mépris de la morale : si la présomption d'innocence prévaut naturellement durant le travail de la Justice, on peut légitimement s'interroger sur des comportements incompatibles avec les destinées nationales qu'ils prétendent revendiguer.

Marine le Pen, visée par une affaire d'emplois fictifs d'assistants d'eurodéputés FN, juge inutile de se déplacer à une convocation de l'Office anticorruption de la police judiciaire : qui parmi nous, pense que sa position peut lui permettre d'ignorer une telle convocation?

Même mépris en ce qui concerne François Fillon : alors que son programme promet encore plus de sacrifices pour les Français, il est aveuglé par son statut social au point de transgresser les codes de conduite les plus élémentaires.

Ces gens se prennent pour des seigneurs, des loups manucurés et bien sapés que leur sentiment d'impunité conduit à déchiqueter toute notion d'intégrité et de droiture. Ils pourront montrer les crocs, ils n'entreront pas dans notre bergerie!

La liste du village

Election présidentielle 2017 la grande inconnue ?

Les français sont invités à élire leur président pour les 5 ans qui viennent. Comme à chaque fois le choix est clair : la Droite, le Front National ou la Gauche.

Rien de nouveau, sauf que, comme en 2002, il s'agit en réalité d'une élection à un tour.

Marine Le Pen sera qualifiée mais ne crèvera pas le plafond de verre pour être élue au second tour.

Le prochain président sera donc celui qui arrivera deuxième derrière

Voulez vous poursuivre la politique désastreuse de Monsieur Hollande avec son ancien ministre et conseiller ou bien remettre le pays en ordre de marche avec le programme de réformes que la France attend depuis des décennies en votant pour François Fillon.

C'est à vous de choisir!

Nicole ROURE. Marielle DUPUY. Philippe GRUGET et Christophe SZABO www.listeduvillage.com

La Penne Bleu Marine

Ca y est, les cartes pour la présidentielle sont distribuées Le choix qui s'offre à nous est simple

D'un coté, il y a MARINE et son projet de redressement pour la France De l'autre, tous les ON:

FILLON, digne héritier de SARKOSY (choix politique et affaires) MACRON, le petit caporal ratisse large et se voit déjà empereur HAMON et MELANCHON, barre à gauche toute!

Espérons que la clairvoyance des français permettra à notre pays de se sauver

Gilles MANIGLIO et Violaine TIEPPO

LOPEZ Kessy Monique Filomena • 21/12/2016 SCALIA Gianni Dominique Patrick • 02/01/2017 AMROUCHE Hanna • 02/02/2017 MAGNIER DE LUCA Victoria • 01/02/2017 MAAZAOUI Fairouz • 12/02/2017 FITE Léana Nicole Reinette • 16/02/2017 BOUABDALLAH Liliana Wahiba • 20/02/2017

ALCARAZ Robert et GERBAUD Hélène • 14/01/2017 **TORRES Revnal et SALONE Sandrine Marvse** 21/01/2017 **GOSLINO Jean-Louis et STEFANI Elisabeth** 04/02/2017 **BAILLE Mathieu et UNGER Valentine Nathalie** 04/03/2017

lls nous ont quittés

MICHEL Georges Edouard • 22/11/2016 **BOURGEOIS** née SIX Andrée Angèle Maria • 23/11/2016 CASTAGNÉ Elie Jean Baptiste • 24/11/2016 MUNOZ née ANGELINI Christiane Françoise

BIONDO née CATALANO Seraphine • 29/11/2016 BINET née PARIGI Ginette • 01/12/2016 BAILLERGEON née TRICARICO Lucie • 03/12/2016 VIVES née MARTINEZ Maria Luisa • 08/12/2016 ANDRE Henri • 11/12/2016 FERRANTE Romano • 11/12/2016 DRIZI Paul Félix Maurice • 17/12/2016

CAMOIN née RAP Raymonde Henriette Charlotte Marie 21/12/2016 GEORGES née JACOBSEN Annie Joan • 22/12/2016 STOCCO née BARBA Rose • 24/12/2016 GENEST née KOGAN Claire • 31/12/2016

SIMECEK Frédéric • 09/01/2017 LUSSIANA née SAID Marie • 11/01/2017 GASTAUD Jean Aimé Arthur • 12/01/2017 **CONSTANTIN** née EYCHENNE Raymonde • 18/01/2017 **MALANDRONE** née CISMONDO Marie-Louise Madeleine

ASSANTE DELLO LECCESE née PAYA Georgette Suzanne Gabrielle • 22/01/2017 MATHIEU née DENTROUX Irène Jeanne Lucienne

PELLEGRIN Christian André Yves • 01/02/2017 LA MACCHIA Roger • 04/02/2017 **DONNAREL née GENIN Juliette Georgette** 06/02/2017

CILLAIRE née SAUVAN Micheline Yvonne 12/02/2017

BARBARIA François • 14/02/2017 ORDONO Manuel • 17/02/2017 PORROVECCHIO Jean Joseph • 18/02/2017 KURTZEMANN Irma • 22/02/2017 VERNABEL Ange Faustine • 08/03/2017

Recensement militaire

Les jeunes gens âgés de 16 ans révolus sont tenus de se présenter en Mairie afin de s'inscrire au recensement militaire, munis de leur carte d'identité en cours de validité et du livret de famille.

{14} {15} Spectacle interactif
"Je clique donc je suis"
Par la compagnie Le
Phalène
Mardi 28 mars, 20h32
Espace de l'Huveaune

Bus pour l'Emploi

Jeudi 30 mars, de 9h à 12h Place Jean-Pellegrin

Ciné-débat "Nutrition – cancer. Quels liens ? Quelle prévention ?" Lundi 3 avril, 18h

Spectacle "Six pieds sur terre"

Espace de l'Huveaune

Par les théâtres Pépite et Varia Vendredi 7 avril, 20h32 Espace de l'Huveaune

Chasse aux œufs

Organisée par le service Jeunesse et le Secours Populaire Français Samedi 8 avril, de 14h à 17h Complexe sportif

Tournoi de boxe

"Simply the boxe"
Organisé par le Star
Palace Boxing
Samedi 22 avril, à partir
de 19h
Gymnase La Colombe

Elections

Elections présidentielles : 23 avril et 7 mai Elections législatives : 11 et 18 juin Bureaux de vote ouverts de 8h à 18h

La Recampado

Attelages de chevaux et danses folkloriques Dimanche 30 avril, à partir de 11h Place Jean-Pellegrin et sous l'aqueduc des Arcades

Voitures anciennes

Rassemblement de modèles anciens et de collection Dimanche 30 avril, de 9h à 12h Parking de l'Espace de l'Huveaune

[NUMÉROS UTILES]

Mairie

04 91 88 44 00

Crèche Halte Garderie

04 91 36 25 35

Centre de Loisirs "La Farandole"

04 91 88 67 09

Contact Jeunesse

04 91 24 82 49

Salle "La Colombe"

04 91 36 02 18

Service Culturel

04 91 24 70 42

Médiathèque Pablo-Neruda

04 91 36 21 41

Foyer Loisirs

04 91 36 06 96

La Poste

04 91 87 70 40

Commissariat d'Aubagne

04 42 18 55 55

Police Secours

17

Pompiers

18

Hôpital d'Aubagne

04 42 84 70 00

SAMU (Urgences Médicales)

1

